



**Procès-verbal de la séance extraordinaire  
du Conseil général de la Ville et Commune de Boudry  
du lundi 7 avril 2025**

La séance du Conseil général, réuni à la salle du Conseil général à l'Hôtel de Ville, à 20h00, est ouverte et présidée par Mme P. Preisig Ducommun, Présidente.

---

**Ordre du jour :**

1. Appel .....2
2. Procès-verbal de la séance du 7 février 2025 - correspondances.....2
3. Nomination d'un membre au Conseil communal, en remplacement de Mme R. Piscopiello, démissionnaire .....3
4. Nomination d'un membre suppléant au Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois, à la suite de l'adoption du nouveau règlement intégrant la Commune de Laténa.....4
5. Nomination d'un membre à la Commission de l'économie publique et de l'énergie en remplacement de M. Jean-Michel Petermann, démissionnaire .....4
6. Nomination d'un membre à la Commission non-permanente de suivi des travaux de Vauvilliers en remplacement de M. Paul Lüthi, démissionnaire .....4
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 42'500.00 TTC pour la réalisation d'une structure d'accueil parascolaire en construction modulaire dans la cour du Collège des Esserts .....5
8. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 770'000.00 TTC pour la réalisation de la mesure de prévention des crues sur le périmètre « Basse-Ville » .....6
9. Interpellations .....7
10. Informations du Conseil communal .....7
11. Questions .....9

## 1. Appel

L'appel fait constater la présence des 40 membres suivants :

- |   |  |
|---|--|
| 1. <i>Alberti Geoffroy (suppléant)</i>        | 22. Musitelli Delio                    |
| 2. Aubert Sylvie                              | 23. Musitelli-Taillard Océane          |
| 3. Barrabas Romain                            | 24. Oliva Patrick                      |
| 4. Blanc Stephen                              | 25. <i>Patocchi Anita (suppléante)</i> |
| 5. Brossard Marc                              | 26. Pedimina Pascal                    |
| 6. Buschini Claude                            | 27. Petermann Jean-Michel              |
| 7. Chapuisod Nathalie                         | 28. Piscopiello Cosimo                 |
| 8. Da Silva Helder                            | 29. Preisig Ducommun Pascale           |
| 9. De Nuccio Emanuele                         | 30. Rais Cécile                        |
| 10. De Montmollin Andrea                      | 31. Rigaux Michel                      |
| 11. Dubois Romain                             | 32. Rossetti Sam                       |
| 12. Durnat Lopez Carole                       | 33. Rota Danilo                        |
| 13. Fasel Stéphane                            | 34. Rousseau Maryse                    |
| 14. <i>Fortin Michel (suppléant)</i>          | 35. Rousseau Nicolas                   |
| 15. <i>Kneubühler Jean-Pierre (suppléant)</i> | 36. Sandoz Alain                       |
| 16. Koller Jenny                              | 37. Vicario Fabio                      |
| 17. Lüthi Paul                                | 38. Vuillaume John                     |
| 18. Matthey Fanny                             | 39. Vuillaume Jonas                    |
| 19. <i>Meisterhans Pierre (suppléant)</i>     | 40. Wessner Jérôme                     |
| 20. Monteiro Ramos Carlos                     |  |
| 21. Mühlematter Daniel                        |  |

Par conséquent, la majorité absolue est fixée à 21.

Membres excusés : Mmes M. Belgrano et L. Dubois, ainsi que MM. M. Boularas, M. S. Paz et M. S. Keller

Membre absent : M. M. Couverchel

Tous les membres du Conseil communal sont présents : Catherine Zeter (PLR), Vice-présidente, Emile Dubois (VERT·E·S), Secrétaire, Anne Macherel Rey (PS), Membre et Pascal Chapuisod (PLR), Membre.

**Mme P. Preisig Ducommun (Présidente)** : Avant de commencer la séance, je vous propose une modification de l'ordre du jour en supprimant le point 9 qui s'intitule « Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 67'000.00 pour le réaménagement de la Place ». Ce rapport a été renvoyé en Commission par la Commission de gestion et des finances. La Commission technique de l'aménagement du territoire a décidé de reprendre ce sujet et de revenir auprès du Conseil général ultérieurement. Il est donc supprimé de l'ordre du jour, si vous le voulez bien.

## 2. Procès-verbal de la séance du 7 février 2025 - correspondances

Le procès-verbal de la séance du 7 février 2025 est adopté à l'unanimité.

**Mme P. Preisig Ducommun (Présidente)** : Nous avons reçu deux démissions qui ont été portées à l'ordre du jour sur ECHO. Chacun-e a pu en prendre connaissance. Ces dernières vont être traitées dans les points qui sont à l'ordre du jour de cette séance.

### **3. Nomination d'un membre au Conseil communal, en remplacement de Mme R. Piscopiello, démissionnaire**

**M. N. Rousseau (au nom du groupe PS)** : Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers généraux, avant de vous présenter la candidate que ce soir le Parti socialiste vous propose pour l'élection au Conseil communal, permettez-moi quelques mots de remerciements à l'égard de notre conseillère communale sortante Rita Piscopiello. En fonction depuis plus de trois ans, elle a rapidement su s'adapter au dicastère qu'elle a alors hérité, à savoir les finances. Tâche ô combien délicate alors que la Commune s'est retrouvée face à un ambitieux projet de fusion avec Cortaillod et Milvignes, sans oublier aussi une importante manne fiscale, qui a d'emblée attisé les appétits du canton et qui en plus, c'est chose normale en démocratie, a suscité en notre sein des débats animés quant à son utilisation. Rita a parfaitement su jouer là son rôle d'arbitre, notamment auprès des autorités cantonales, rôle qui a été unanimement salué sur tous les bancs. Et encore récemment, elle a su faire adopter un budget qui a suscité un accueil assez largement favorable dans notre Conseil. La gestion d'une commune n'étant jamais un long fleuve tranquille, Rita a parfois rencontré de la part de notre Conseil certaines incompréhensions, qui, ne nous le cachons pas, l'ont affectée, elle qui a toujours estimé agir en parfaite transparence. Outre une certaine fatigue due à la lourdeur de la tâche, c'est peut-être aussi cela qui explique en partie sa décision de quitter ses fonctions. Une décision sur laquelle nous avons essayé de la faire revenir, mais en vain; nous en avons donc pris acte, comprenant aussi que l'intéressée souhaitait désormais donner un nouveau cours à sa carrière professionnelle. Nous lui souhaitons donc bonheur et succès dans les nouvelles activités qu'elle va entreprendre, tout en lui réitérant toute notre gratitude. Merci Rita !

Pour la remplacer, le Parti socialiste a porté son choix sur Mallorie Schlaeppli, ici présente, suppléante depuis une année et qui, à ce titre, a déjà siégé dans notre Conseil. Un choix mené selon une procédure interne de désignation, parfaitement ouverte et transparente, un choix motivé par plusieurs raisons, notamment d'abord par notre volonté de contribuer au rajeunissement et à la féminisation de notre exécutif communal. Mais ces motifs ne sont pas seuls en cause. D'origine neuchâteloise, titulaire d'une maturité professionnelle commerciale et d'un brevet de spécialiste en relations publiques, parfaitement au fait de la comptabilité, de la gestion de projets et des nouvelles techniques numériques, l'intéressée est au bénéfice d'une large expérience professionnelle, acquise notamment dans la communication et les relations publiques, avec ici comme objectifs de piloter des projets visant à fédérer des personnes autour de valeurs et d'objectifs communs. Elle a œuvré dans diverses entreprises horlogères du canton, ainsi que pour des institutions d'aide au troisième âge, cela comme salariée et aussi parfois comme indépendante. Mallorie est aussi très représentative d'une partie de notre population ; installée depuis 7 ans dans le nouveau quartier, du plateau de la Gare, maman de deux jeunes enfants, elle s'est très vite plu dans notre Ville et a manifesté le souhait de s'intégrer à sa vie associative, que ce soit au sein du théâtre de la Passade ou de la coopérative Epicentre. Elle souhaite mettre désormais toute son énergie au service de notre exécutif boudrysan et agir notamment dans le soutien aux familles, aux sociétés locales, au commerce de proximité, à la mobilité, entre autres secteurs importants pour elle. Actuellement disponible au plan professionnel, elle pourra tout de suite se mettre au travail. Bien sûr que peu d'entre vous la connaissent aujourd'hui ; mais soyez assurés que nous vous proposons ici une candidature de valeur. Osons risquer un parallèle ; nous connaissions peu Mme C. Zeter quand le groupe PLR l'a proposée, mais je crois pouvoir dire qu'aujourd'hui, personne ne conteste ici la pertinence de ce choix. En résumé, nul doute que par son expérience, son ouverture d'esprit, son sens du dialogue, sa volonté d'engagement, Mallorie Schlaeppli

saura parfaitement s'intégrer dans notre exécutif et servir au mieux les intérêts de notre chère commune. Nous espérons donc que sa candidature aura tout votre soutien. Merci de votre attention.

**M. D. Musitelli (au nom du groupe PLR) :** Nous souhaitons vous informer que le PLR ne remet pas en cause que le siège revient au parti socialiste. Il fait confiance au choix du parti socialiste en la personne de Mme M. Schlaeppli. Le PLR, de manière générale, souhaite au nouveau Conseil général dans son intégralité que la suite soit pérenne, sereine, je crois que nous en avons tous besoin. Le Conseil communal en aura d'autant plus besoin, comme le disait M. Rousseau, pour les nombreux défis qu'il faudra relever ces prochaines années. Nous souhaitons donc bien du succès et du plaisir pour la suite.

**M. S. Rossetti (au nom du groupe des Vert·e·s) :** Je ne vais pas répéter le même discours que le représentant des PLR, mais nous pensons tout comme lui.

Mme Mallorie Schlaeppli est élue tacitement. Cette élection est saluée par des applaudissements.

**Mme M. Schlaeppli (nouvelle élue au Conseil communal) :** Je voulais vous remercier toutes et tous. Par vos applaudissements ce soir, je reçois ces marques de confiance que vous m'adressez et je les prends avec beaucoup de reconnaissance. Je suis très motivée à relever ces nouveaux défis et bien sûr, je m'engage à prendre avec sérieux et beaucoup d'enthousiasme les dossiers qui me seront confiés lors de ce mandat et d'assurer une collaboration respectueuse avec chacune et chacun d'entre vous ici. Surtout, je me réjouis de faire votre connaissance avec vous tous, parce qu'il est vrai que je ne connais pas encore tout le monde. Au fur et à mesure de nos rencontres, de nos échanges, nous ferons plus amples connaissances et n'hésitez pas à venir me parler, ainsi nous ferons encore plus rapidement connaissance. Je voudrais aussi ajouter que je me réjouis de faire connaissances avec mes nouveaux collègues, je suis très heureuse de pouvoir à partir de maintenant collaborer et me mettre rapidement au travail.

**4. Nomination d'un membre suppléant au Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois, à la suite de l'adoption du nouveau règlement intégrant la Commune de Laténa**

Mme J. Koller, au nom des Vert·e·s, propose M. G. Alberti. Celui-ci est élu tacitement.

**5. Nomination d'un membre à la Commission de l'économie publique et de l'énergie en remplacement de M. Jean-Michel Petermann, démissionnaire**

M. D. Musitelli, au nom des PLR, propose M. M. Fortin. Celui-ci est élu tacitement.

**6. Nomination d'un membre à la Commission non-permanente de suivi des travaux de Vauvilliers en remplacement de M. Paul Lüthi, démissionnaire**

M. N. Rousseau, au nom des PS, propose M. D. Rota. Celui-ci est élu tacitement.

**7. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 42'500.00 TTC pour la réalisation d'une structure d'accueil parascolaire en construction modulaire dans la cour du Collège des Esserts**

**Mme A. Macherel Rey (CC)** : Je commence volontiers pour le dicastère de l'enfance et de la formation, puis je passerai le flambeau à mon collègue, M. P. Chapuisod, pour les bâtiments. Lors de la clôture des inscriptions pour la structure parascolaire, au début du mois de février, vec étonnement, surprise, nous avons constaté qu'il y avait 30 enfants de plus inscrits pour la rentrée scolaire 2025-2026. Après ce premier moment d'étonnement, nous, Mme Leogrande, M. Chapuisod et moi-même, avons immédiatement examiné la situation et cherché des solutions. La première des solutions a été d'ouvrir une table de midi supplémentaire qui sera installée dans les locaux de Vauvilliers. Cela porte à 3, le nombre de tables de midi. Il y en a deux à Vauvilliers et une aux Lières et ainsi nous accueillons 3 x 16 enfants. Nous avons ensuite examiné les inscriptions les unes après les autres, en privilégiant, en terme d'accueil, les petits, donc les enfants du cycle 1 et en nous approchant des parents des élèves plus grands, ceux des classes 6 et 7H pour leur demander s'il n'y avait pas une possibilité de supprimer une des dates d'inscription. Au final, nous avons approché les enseignantes et enseignants qui avaient l'habitude de réserver de nombreuses dates ne connaissant pas encore leur horaire de l'année suivante pour leur poser la même question, à savoir s'il leur était possible de s'organiser de manière à libérer certaines dates. Nous n'avons aucun souci à l'accueil du matin, l'accueil du midi est réglé via l'ouverture de cette nouvelle table de midi tous les jours, par contre, l'accueil des jeudis et vendredis après-midi reste encore quelque peu problématique. Finalement, nous avons dû renoncer à accueillir tous les enfants, par manque de place. Mais, nous avons créé une liste d'attente et avec les déménagements qu'il y aura encore jusqu'à l'été, cela donnera encore des changements. Les e-mails aux parents qui ont été contactés sont maintenant partis. Pour le moment, il n'y a pas un rush de réactions, vu les contacts qui ont été établis entre la directrice de la structure d'accueil parascolaire et les parents concernés.

Demeurent toujours que la question s'est posée : « Et si l'année prochaine, c'est la même chose, comment allons-nous faire ? » Vous avez sûrement lu dans l'édition d'ArclInfo de ce jour qu'il y a un petit baby-boom dû au Covid, mais il faut aussi savoir que Boudry attire les jeunes actifs entre 25 et 34 ans et régulièrement le nombre de naissance à Boudry se distingue par rapport au reste du Canton. C'est la raison pour laquelle nous avons imaginé créer 50 places d'accueil supplémentaires dans une construction modulaire, le temps d'avoir le temps pour le Conseil communal d'imaginer la meilleure des solutions. Plusieurs options maintenant s'offrent à nous, mais il faudra les étudier et c'est la raison pour laquelle nous vous présentons aujourd'hui une demande de crédit d'étude qui s'élève à CHF 42'500.00 et que nous vous remercions par avance de bien vouloir accepter. Pour la suite, je laisse la parole à mon collègue, M. P. Chapuisod, pour les bâtiments.

**M. P. Chapuisod (CC)** : Presque tout a été dit, en tout cas en ce qui concerne la demande de crédit et la raison pour laquelle nous la demandons. Effectivement, nous avons réfléchi à plusieurs solutions, nous avons regardé s'il y avait des locaux disponibles, mais sur 3 ou 4 ans, c'est compliqué. Nous avons regardé quel endroit était le plus approprié pour le faire et il s'est avéré, comme vous l'avez vu dans le rapport, qu'une partie de la cour du Collège des Esserts se prêterait bien pour un projet provisoire, car où le bâtiment serait placé, il y a déjà quasiment toute l'infrastructure souterraine à disposition. Cela ne nécessiterait donc pas de démolir la cour. Il y a l'eau, l'électricité et les eaux usées. Ensuite, concernant les containers, nous ne savons pas encore si nous allons les acheter ou les louer. C'est la raison pour laquelle il nous faut cette demande de crédit d'étude, pour pouvoir avancer rapidement et ouvrir cette structure à l'été 2026, pour 50 places. Un dernier complément d'information : une structure d'accueil, c'est assez compliqué à réaliser car il y a des normes. Je ne les connais pas encore toutes exactement, mais c'est plus d'1 m<sup>2</sup> par enfant, il faut les WC soit conforme, même le nombre des WC est réglementé. Donc ce n'est pas quelque chose à prendre à la légère, même si c'est provisoire. Ensuite, une fois que le provisoire sera construit, l'idée est de réfléchir quelle sera la

solution d'ici 5, 6 ou 7 ans. Est-ce qu'il faudra construire ? si oui, à quel endroit ? Je suis volontiers à disposition s'il y a des questions au niveau de cette demande de crédit.

**M. D. Rota (au nom de la CGF) :** La Commission a accepté à l'unanimité cette demande de crédit au vu de l'augmentation des demandes dès la rentrée 2026 et pour lesquelles il ne sera pas possible d'y répondre. La structure provisoire permettrait d'offrir 50 places supplémentaires et de répondre ainsi aux demandes. À moyen terme, il faudra reprendre ce dossier, notamment éventuellement, en ajoutant un étage supplémentaire à la structure déjà existante située à Vauvilliers. A la question d'un commissaire si cette étude ne pouvait pas être prise en charge par l'architecte communal, il a été répondu que cela n'était pas possible par manque de disponibilité tenant compte des différents projets actuellement en cours.

**M. S. Rossetti (au nom du groupe des Vert·e·s) :** Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, nous appuierons cette demande de crédit.

**M. D. Musitelli (au nom du groupe PLR) :** Le groupe PLR est conscient et sensible aux besoins urgents et importants de cette augmentation. Nous l'avons lu aujourd'hui dans le journal que le Covid-19 avait un effet de petit baby-boom dans tout le canton, mais surtout à Boudry. Nous sommes aussi contents d'apprendre que la population boudryenne se renouvelle et que la Commune de Boudry attire de jeunes actifs, c'est extrêmement favorable. Cela sera une aide indispensable pour ces personnes pour qu'elles puissent vraiment pouvoir concilier la vie privée et professionnelle et pour que cette attractivité pour les jeunes actifs puisse continuer dans le temps. Donc nous soutiendrons à l'unanimité cette demande de crédit.

**M. D. Rota (au nom du PS) :** Que dire de plus ? Le PS accepte également à l'unanimité cette demande de crédit.

Au vote, le rapport a été accepté à l'unanimité.

**8. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 770'000.00 TTC pour la réalisation de la mesure de prévention des crues sur le périmètre « Basse-Ville »**

**M. E. Dubois (CC) :** Ce rapport explique « simplement » la première des trois étapes que nous avons décidées pour protéger le centre-ville contre les crues. Là, c'est la partie où il y a le plus de bénéfice. Le bénéfice, il faut le comprendre par le plus de personnes et de bâtiments protégés. Ces travaux sont strictement nécessaires. En première page, en orange, vous retrouvez la ligne de la digue, du mur, que nous allons construire. Elle partira en amont du pont pour terminer à la centrale électrique. Au passage nous avons tout l'effondrement de la Grassilière dont nous avons parlé à plusieurs reprises et sachez que cet effondrement fait partie des calculs. Cela veut dire que la hauteur de la nouvelle digue tient compte de ce paramètre-là. Si vous avez d'autres questions, je suis volontiers à votre disposition.

**M. D. Rota (au nom de la CGF) :** La Commission de gestion et des finances a accepté à l'unanimité cette demande de crédit au vu des risques potentiels de dangers naturels, crues, inondations, éboulements etc. Il s'agit d'un rapport très technique, nous l'avons tous compris. Sur les trois options présentées, la solution proposée d'un rehaussement des murs existants par des moellons calcaires semble être la meilleure des solutions au niveau de l'impact esthétique, même si elle coûte quelque peu plus chère. Ce montant engagé sera également subventionné un fois les travaux terminés.

**M. S. Blanc (au nom du groupe PLR)** : Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, nous soutiendrons cette demande de crédit très claire. De plus, nous avons eu des réponses satisfaisantes de la part de nos conseillers communaux lors de la séance de la Commission de gestion et des finances.

**M. G. Alberti (au nom du groupe les Vert·e·s)** : Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, nous soutiendrons également unanimement cette demande de crédit.

**M. D. Rota (au nom du groupe PS)** : Merci M. S. Blanc. ...

**M. C. Buschini (en son nom)** : J'ai une question concernant la page 4, le point 1.3.3., en-dessous de l'image, sous le viaduc, près du hangar : si le mur en moellons est édifié à cet endroit, le cheminement piétonnier sera trop étroit par rapport à la voie du train. Qu'est-il prévu ?

**M. E. Dubois (CC)** : Je crois qu'à cet endroit, le mur sera rehaussé avec une partie béton.

**M. C. Buschini (en son nom)** : Mais pris sur quoi, sur l'Areuse ?

**M. E. Dubois (CC)** : Sauf erreur, en lieu et place de la barrière, il est prévu d'ériger un mur en béton.

Au vote, l'arrêté est accepté à l'unanimité.

## 9. Interpellations

Il n'y a pas d'interpellations.

## 10. Informations du Conseil communal

**Mme A. Macherel Rey (CC)** : Je voulais vous indiquer que pour la première fois, depuis le 19 janvier jusqu'au 30 mars, la halle de gymnastique des Esserts a accueilli des parents et des enfants de 10h00 à 11h30, chaque dimanche matin. La fréquentation a été des plus encourageantes puisque nous avons reçu 90 adultes et 133 enfants. Certaines personnes sont venues à plusieurs reprises, d'autres une seule fois. Nous avons eu des membres du Conseil général, nous avons rencontré tout plein de gens et je voulais profiter du fait que j'ai la parole pour remercier très sincèrement l'excellente collaboration avec la Gym Boudry qui, dimanche après dimanche, a délégué deux de ses gymnastes pour aider les parents à installer tout ce qu'il fallait pour qu'eux et leurs enfants puissent se défouler pendant l'heure et demie qu'ils ont passé dans la halle de gym des Esserts. Le bilan sera tiré au mois de mai, avec la Gym Boudry, qui est déjà enthousiaste pour renouveler l'expérience l'année prochaine, mais je reviendrai certainement au mois de juin ou en septembre pour vous donner d'autres indications. En tout cas, un grand merci à tous ces parents qui sont venus et à tous ces gymnastes de la Gym Boudry qui ont prêté main forte pour que la Commune puisse organiser ces dimanches aux Esserts.

**M. E. Dubois (CC)** : J'ai quelques dates à noter dans votre agenda, puisque la belle saison commence et que les animations viennent :

- **26 avril 2024**, le matin – Marché de Boudry - Venez nombreux
- **8 mai à 18h30** - Place Hermann Hauser – Cela concerne plutôt les habitants du plateau de la Gare, parce qu'avec la Commission technique de l'aménagement du territoire, nous allons nous rendre sur la place Hermann Hauser pour voir ce qu'il est possible de faire. C'est la raison pour laquelle nous avons retiré le rapport. Cette réflexion se fera en collaboration avec les services communaux, les membres de la commission et la population.

- **17 mai à 10h** – c’est un samedi matin, sur la petite place près du Pont Jean-Jacques Rousseau, entretenue par notre secrétaire. Sur cette place se trouve une colonne météorologique que le Club Jurassien, section de Treyfont a offert à Boudry, il y a 100 ans. Le 17 mai à 10h00, nous allons commémorer ce 100<sup>ème</sup> anniversaire.
- **25 mai dès 11h**, à la place de l’Etoile et jardin de Voujeaucourt, c’est le dimanche du jumelage. Vous savez que nous avons plus de 50 ans de jumelage avec la commune de Voujeaucourt, mais nous n’avons pas beaucoup d’activité ensemble, c’est pourquoi, nous organisons une kermesse. Il y aura des jeux grandeur nature et des grills à disposition. Il faut venir en mode canadien, c’est-à-dire vous apportez quelque chose et on partage. S’il pleut, cela sera moins rigolo, mais la solution de repli sera le foyer de la salle de spectacles. Un appel est fait, cela se passera jeudi soir lors de l’assemblée de la SDB, pour trouver une société locale qui serait d’accord de tenir la cantine des boissons, avec la possibilité de se faire un bénéfice.
- **28 mai de 14h à 15h30**– balade diagnostique. À savoir que nous allons nous promener à travers Boudry. C’est plutôt pour les personnes qui ont des problèmes de mobilité. Aujourd’hui, il y a des groupes déjà formés, mais tout le monde est le bienvenu. Le but est simplement de se rendre compte de l’environnement dans lequel ils évoluent. Peut-être que nous ne nous en rendons pas compte, mais le fait de ne pas avoir de petites barrières, un banc régulièrement ou alors le fait d’avoir des marches, la gare de Boudry est un enfer pour les poussettes ou les personnes handicapées. C’est une réalité qu’on peut découvrir au plus près. Cela se passera sur inscription, mais il y a peu de place. En revanche, il existe une alternative connectée, avec l’application walkable ou le site internet et là, après s’être connecté, vous pouvez noter les lieux que vous estimez problématiques. Nous allons reprendre ces sondages au mois de juin. Plus il y aura de participations, mieux nous serons dans le terrain plus tard.

Et finalement, réservez votre **1<sup>er</sup> août**, ne partez pas en vacances, parce qu’il y aura un super spectacle.

Je vous donne aussi le thème de la Boudrysia, si jamais vous ne l’avez pas encore entendu, ce sont les « Jeux d’arcades ». Ainsi vous aurez le temps de penser à votre déguisement.

**Mme C. Durgat Lopez (en son nom)** : Est-ce que ces dates se retrouvent sur ECHO ?

**Mme P. Preisig Ducommun (Présidente)** : Si le bureau est d’accord avec moi, je pense que cela serait bien de mettre ces informations sur ECHO avec le lien pour pouvoir s’inscrire à la balade diagnostique sur walkable.

**Mme N. Chapuisod (en son nom)** : Concernant le 8 mai, est-ce que la Commission de la sécurité publique, de la police du feu et de la circulation sera conviée ?

**M. E. Dubois (CC)** : Oui, toute la population est conviée.

**Mme N. Chapuisod (en son nom)** : Oui, mais je souhaiterais que les membres de notre Commission soient convoqués, avec les membres de la Commission technique de l’aménagement du territoire.

**M. E. Dubois (CC)** : Qui est le président de ladite Commission ? Il faudra lui poser la question.

Il est répondu que c’est M. S. Keller, excusé ce soir.

**Mme P. Preisig Ducommun (Présidente)** : Question pratique, s’il fait une météo exécration ?

**M. E. Dubois (CC)** : Cela sera simplement annulé.

## 11. Questions

**Mme P. Preisig Ducommun (Présidente)** : Nous avons reçu une question écrite de la part de M. C. Buschini. Je vais vous la lire : « Une nouvelle passerelle piétonnière a été posée près de l'usine des Moyats dans les gorges de l'Areuse. À quel usage est-elle destinée ? Était-elle prévue, autorisée, provisoire ? »

**M. E. Dubois (CC)** : Merci pour la photo. Est-ce que vous auriez également une image de la partie en amont ? Cela permettrait de mieux visualiser les travaux en cours. En fait, il s'agit d'une passerelle provisoire installée uniquement pour le temps des travaux. Ces derniers ont lieu au début du captage d'eau, juste en face de l'usine des Moyats. L'objectif est de rendre la passerelle accessible aux personnes à mobilité réduite. Il y a un parcours qui forme une boucle. Il part depuis Champ-du-Moulin, monte sur la rive gauche et redescend par la rive droite. Et le temps des travaux, nous avons dû installer cette passerelle. Cela dit, les travaux sont gérés par la commune d'en face. Une fois le chantier terminé, cette passerelle provisoire va disparaître et nous retrouverons la passerelle originale placée environ 150 m plus haut.

**Mme C. Durngat Lopez (en son nom)** : Est-ce qu'il ne serait pas possible de rendre le panneau d'affichage situé près de l'arrêt du tram un peu plus convivial ? C'est un grand panneau vitré avec quelques affiches, mais l'ensemble donne une impression un peu vieillotte. Je me dis que, parmi toutes les dates et informations que nous avons entendues, certaines pourraient intéresser la population boudryenne. Est-ce que cela ne vaudrait pas la peine qu'il soit davantage mis en valeur ?

**M. E. Dubois (CC)** : C'est une question dont la Commission Sports, loisirs, culture et tourisme s'est emparée il y a déjà un petit moment. La solution serait d'avoir des colonnes Morris, peut-être d'en avoir à deux emplacements stratégiques de la Commune afin de pouvoir faire l'affichage de ces événements. Cette vitrine, elle est non seulement pas très jolie, mais elle n'est pas du tout centrale.

**Mme C. Durngat Lopez (en son nom)** : Nous passons tous devant, mais elle est tellement vieillotte que nous n'avons pas envie de la regarder.

**M. E. Dubois (CC)** : Enfin la réflexion est en cours, mais comme c'est la même commission qui organise également la kermesse du dimanche du jumelage, c'est en léger standby. Et il y a aussi toujours la version électronique que nous essayons de renforcer. C'est vrai, je ne l'ai pas précisé, mais si vous avez des manifestations ou des événements qui vont se passer à Boudry, dites-le-nous que nous puissions relayer l'information sur notre site, pas forcément sur ECHO, mais sur le site de la Commune, simplement pour toucher un maximum de personnes.

**Mme C. Durngat Lopez (en son nom)** : Les personnes âgées ne vont jamais sur les sites.

**M. E. Dubois (CC)** : C'est pour cela que le choix s'est porté sur la colonne Morris.

**Mme C. Durngat Lopez (en son nom)** : Est-ce que nous pouvons coller des affiches toutes simples sur ces colonnes ?

**M. E. Dubois (CC)** : Oui, tout à fait. Ce sont des colonnes rondes, comme nous en trouvons à Paris. C'est plus convivial, mais il faut encore trouver où elle sera placée en face du tram.

**M. N. Rousseau (en son nom)** : Madame la Présidente, une question qui, je pense, intéresse tout le Conseil général. Nous avons vécu des élections cantonales. J'en profite pour féliciter nos deux élus de Boudry, Mme O. Musitelli-Taillard et M. R. Dubois qui nous représenteront au Grand Conseil, mais vous avez tous constaté la faible participation cantonale, à peine un électeur sur trois et la très faible

participation de notre population de Boudry, encore inférieure à la moyenne cantonale. Est-ce que le Conseil communal, maintenant que nous avons un certain temps sans élection, pourrait réfléchir à des moyens d'encourager cette participation. Je pense que cela ne suffira pas, mais essayer de mobiliser un peu plus notre électorat, parce que je trouve que c'est quand même assez perturbant, pour ne pas dire plus, que dans un état de droit, dans une démocratie, à peine un tiers des électeurs se déplacent.

**M. E. Dubois (CC)** : Je poserais la même question aux groupes. Qu'est-ce que les groupes font pour motiver les électeurs ? C'est vrai qu'il faut y réfléchir. Enfin, j'étais content de voir que le taux de participation s'est amélioré. Oui, peu, mais quand même de 4 points. Mais nous avons un sérieux problème ; en effet, notre population ne se déplace pas aux urnes. Si vous regardez les dernières élections communales, à 4 personnes près, c'est le même nombre de votants. 4 personnes, alors que nous avons 150 à 200 personnes de plus dans la commune. Les groupes doivent y réfléchir et peut-être que la Commune pourrait envisager aussi des dialogues, comme cela se passe maintenant dans les communes limitrophes.

**M. R. Dubois (en son nom)** : Madame la Présidente, une question pour le Conseil communal en lien avec un rapport qui devrait arriver sur les subventions pour les transports publics. À quelle échéance pouvons-nous attendre à traiter ce rapport ?

**M. E. Dubois (CC)** : Oui, ce rapport est prêt pour entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Je pense vous le présenter en septembre ou en décembre. Peut-être plutôt en septembre, afin qu'il puisse entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026, après le délai référendaire.

**M. P. Meisterhans (en son nom)** : Est-ce qu'il y a des nouvelles du projet Coop ? Cela fait longtemps que nous n'en avons plus entendu parler.

**M. E. Dubois (CC)** : Oui, tout à fait. Le projet est toujours en cours. Actuellement, une petite friction subsiste concernant les servitudes, notamment avec les propriétaires alentours. C'est d'ailleurs cet aspect juridique qui ralentit le traitement pour le moment. Une procédure a été engagée par la Coop et devrait aboutir prochainement. La Coop provisoire sera construite sur le terrain classé d'utilité publique, situé juste derrière, dans l'ex-jardin de Mme Hauser, acquis par la Commune il y a maintenant 2 ans. Cette installation se fera sur le dernier tiers de la parcelle. Aujourd'hui, la Commune et la Coop finalisent une convention. Celle-ci ne pourra toutefois être signée qu'une fois les blocages juridiques levés.

**Mme N. Chapuisod (en son nom)** : Est-ce que ce bâtiment sera financé par la Coop ou par la Commune ?

**M. E. Dubois (CC)** : Entièrement par la Coop.

**Mme N. Chapuisod (en son nom)** : Est-ce que c'est un bâtiment qui sera conservé ?

**M. E. Dubois (CC)** : Non, c'est un bâtiment provisoire que la Coop construit et déplace. Par contre, pour le terrassement et les places de parc qui vont être créées, il faudra se poser la question de ce que nous allons en faire après. La convention prévoit un retour à l'état initial du terrain, mais la possibilité de maintenir ce qui a été fait nous appartiendra, en fonction d'éventuels autres projets sur cette zone-là, ultra-centrale.

**Mme A. Macherel Rey (CC)** : Je voulais encore donner une information relative à la question de ce que fait la Commune, ou pense faire la Commune, au sujet de la faible participation aux élections. Concernant les dernières élections cantonales, la Commune a été approchée par l'association FéNéCi, qui soutient les communautés immigrées. Nous avons soutenu leur demande afin qu'elle puisse créer,

réaliser un film incitant les familles d'immigrées, donc qui paient leurs impôts chez nous, qui ont un permis de travail, afin de les inciter à aller voter et le film se terminait par le message « Allez voter, renseignez-vous », dans toute une série de langue, sauf erreur, une douzaine. Donc Boudry a soutenu cette démarche-là.

**M. G. Alberti (en son nom)** : J'aimerais savoir pourquoi les cloches de la Tour Marfaux ne sonnent plus les heures et les demi-heures comme c'était le cas avant. Elles ne sonnent plus que les 22h00 le soir, 10h00 le dimanche matin et 18h00 le samedi.

**M. P. Chapuisod (CC)** : Je prends note et je me renseignerai.

**M. R. Barrabas (en son nom)** : Je souhaiterais rebondir sur la réalisation de la structure parascolaire temporaire. Tout d'abord, je tiens à remercier sincèrement les autorités pour leur réactivité, en tant qu'élu, bien sûr, mais aussi en tant que papa. Lorsque j'ai reçu l'e-mail de la structure d'accueil, j'avoue que j'étais bien content d'être assis. Cela dit, je me demande, qu'en est-il des perspectives à plus long terme ? Est-ce que cette situation était réellement imprévisible, ou est-ce qu'il y aurait eu des moyens pour anticiper de tels besoins à l'avenir, afin d'être mieux préparé ? Comme vous l'avez dit, nous avons beaucoup de 25 à 34 ans qui s'installent dans notre Commune. C'est une excellente nouvelle, ce sont des actifs et je pense qu'il est important de continuer à être attractif.

**Mme A. Macherel Rey (CC)** : Vers la fin de l'année civile, à mi-décembre environ, la directrice du parascolaire s'approche du Contrôle des habitants et demande quels sont les chiffres, est-ce qu'il y a du nouveau, est-ce qu'il y a une tendance ? Hors, cela a passé complètement sous les radars, le fait qu'il y avait une trentaine d'enfants supplémentaires par rapport aux autres années. Je vous dois encore une précision que je n'ai pas mentionnée tout à l'heure. Pendant plusieurs années, je ne saurais dire exactement combien, la directive n° 13, qui est une directive cantonale qui fixe les priorités dans l'accueil parascolaire, n'a pas été appliquée. Elle indique en priorité 1, les parents qui sont en recherche d'emploi, donc inscrits à l'ORP, ce qui veut dire que la Commune doit accepter en priorité 1 les enfants dont les parents sont en recherche d'emploi. Or, il a été décidé de changer cette pratique et de rétablir ce qui doit être fait en priorité 1, ce qui a effectivement un peu augmenté le nombre de famille dont il fallait tenir compte. Mais malgré tout, il y a eu 73 nouvelles familles qui sont arrivées en 2024 sur le territoire communal, ce qui est bien et d'ores et déjà, nous avons demandé d'aller regarder les années de naissances des enfants des familles qui s'installent de manière à mieux pouvoir anticiper.

**M. C. Monteiro Ramos (en son nom)** : Madame la Présidente, j'ai une question pour le Conseil communal. Je trouve que les abris-bus de la région de Boudry sont un peu sales. Il y a des tags. Est-ce qu'il serait possible de les nettoyer, parce que ce n'est pas joli comme ça. Je travaille à Monruz, je prends le bus matin et soir et c'est toujours la même chose. La deuxième question que je voulais dire, c'est que je suis très content avec la démocratie ici parce qu'il n'y a pas de guerre, la situation est presque toujours calme, il n'y a pas de choses graves, j'aime Boudry, c'est très sympathique.

**M. P. Chapuisod (CC)** : Nous prenons note pour les abris-bus. Les Travaux publics le font en général une fois par année à la haute pression. Comme nous arrivons au printemps, je pense qu'ils auront bientôt le temps de nettoyer l'ensemble des abris-bus, en plus, ils viennent d'être rénovés.

**M. C. Monteiro Ramos (en son nom)** : Je pose cette question parce que c'est mon travail à Neuchâtel. C'est moi qui nettoie les abris-bus de la Ville de Neuchâtel. Je les fais comme il faut, et quand je rentre à Boudry, je les vois tout sale. À Neuchâtel, je les fais une fois par semaine, je fais 81 abris-bus par semaine. Ici, il y en a peut-être 10 et ils sont dégueulasses.

**Mme A. Macherel Rey (CC)** : Nous allons faire le nécessaire.

**M. C. Monteiro Ramos (en son nom)** : Si jamais, je viens les faire gratuitement un samedi, je prends mes affaires et je viens à Boudry.

**M. P. Chapuisod (CC)** : Merci beaucoup, nous avons un service pour cela.

**Mme A. Macherel Rey (CC)** : Nous allons nous en occuper.

**M. S. Fasel (en son nom)** : Je voulais connaître la situation avec le Centre d'asile. C'est un sujet récurrent, mais y a-t-il eu une évolution à ce sujet ? J'ai aussi eu un contact avec un gérant de magasins du centre-ville de Neuchâtel et je voulais aussi savoir si vous aviez des contacts avec eux, pour avoir une idée des déprédations et/ou des vols qu'il y a. Si ce n'est pas le cas, je vous conseillerais d'avoir des contacts avec ces personnes-là.

**M. P. Chapuisod (CC)** : Nous avons des contacts avec la gendarmerie. S'il y a des déprédations ou des vols, il faut que les gérants déposent plaintes et ainsi nous avons les informations officielles. Nous ne pouvons pas aller vers les gens et imaginer des choses. Concernant le Centre de requérants en lui-même, les statistiques des trois derniers mois indiquent une légère baisse. C'est un petit peu monté la semaine passée à 331 personnes accueillies sur le site, mais nous tournons entre 290 et 300 personnes par jour, car cela fluctue chaque jour, avec les arrivées et les départs. Pour l'instant, nous dirons que c'est stabilisé à une moyenne inférieure de ce que nous avons connu en fin d'année passée lorsqu'il y a eu des problèmes. La sécurité privée, dans les transports publics, est pour l'instant maintenue et la sécurité privée qui patrouille dans Boudry l'est aussi jusqu'à nouvel ordre. Pour l'instant, pas de changement dans le dispositif et d'après la gendarmerie les problèmes se sont plutôt déplacés au centre de la ville de Neuchâtel.

**M. S. Fasel (en son nom)** : Est-ce que la Commune est informée des personnes qui arrivent au Centre ?

**M. P. Chapuisod (CC)** : Nous recevons des informations concernant le nombre de personnes accueillies et leur provenance, toutefois celles-ci nous parviennent après coup, généralement entre deux semaines et un mois après leur arrivée, et non en temps réel. J'entretiens par ailleurs des contacts réguliers avec le poste de police de Boudry, qui m'informe en cas de changements notables ou des situations particulières. La situation reste suivie de près. Les agents de sécurité publique (ASP) de notre commune sont également chargés de patrouiller et de veiller au bon déroulement des choses sur le terrain. Selon eux, avec qui je tiens une séance tous les mardis matin, la situation semble s'être un peu calmée. Ils ont également des contacts réguliers avec la gendarmerie et les agents de sécurité. En parallèle, je participe tous les deux mois à une séance avec la direction du Centre fédéral. Ces rencontres permettent de faire le point sur les événements récents, les arrivées, l'évolution géopolitique et la provenance des personnes accueillies. Je veux encore vous mentionner qu'une demande a été formulée par M. D. Musitelli, au nom des trois partis politiques représentés, afin que le Conseil communal fournisse des informations plus précises au Conseil général. Nous avons pris acte de cette demande. Dans ce cadre, j'ai effectué diverses démarches et proposé à M. D. Musitelli, et je vous le partage également, l'organisation d'une séance d'information au Centre pour requérants. Celle-ci s'adressera idéalement à au moins la moitié des membres du Conseil général et, si nécessaire, cette visite sera organisée en deux fois. Cette séance comprendra une visite des infrastructures, afin de se rendre compte des conditions d'hébergement, qui, bien qu'évidemment préférables à une situation de guerre, restent modestes. Ce sera également l'occasion d'assister à une heure d'information comprenant des interventions des différentes personnes impliquées et les membres du Conseil général pourront poser des questions. Une demande avait été formulée concernant la transmission de documents administratifs, mais ceux-ci sont soit inexistantes, soit peu significatifs en l'état. C'est pourquoi, je privilégie l'option d'une séance d'information sur place, un samedi matin, au Centre de requérant. Les dates restent à définir, mais probablement en mai ou en juin, selon les

disponibilités des personnes s'occupant du Centre et sous réserve que le monde ne tourne pas en catastrophe.

La Présidente lève la séance à 21h00.

Boudry, le 8 mai 2025

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La Présidente

La Secrétaire

*Pascale Preisig Ducommun*

*Fanny Matthey*